

Questions récurrentes – FAQ¹

Inscriptions aux épreuves de Janvier 2023

	Page
1) Erreur « Formulaire incomplet »	2
2) Erreur N° sécurité sociale	2
3) N° d’inscrit CNED.....	2
4) Protection de vos données.....	3
5) Après avoir utilisé cette FAQ ¹ , vous ne réussissez pas à vous inscrire... ..	4

Vous retrouvez cette FAQ¹ sur <https://www.union-prof.asso.fr/inscription/> .

Avant de commencer votre inscription, veuillez consulter :

- sur <https://www.union-prof.asso.fr/inscription/> : le mode opératoire qui correspond à votre situation ; le calendrier des épreuves ; si besoin la demande d’aménagement des épreuves (« handicap ») ; modalités de demande de report d’une inscription en cas d’absence,
- sur <https://www.union-prof.asso.fr/epreuves-contenus-annales/> : les informations concernant les épreuves choisies (en particulier les modalités de validation de l’ASCA – Assistant de comptabilité et d’administration en PME/TPE).

Veuillez consulter régulièrement ces pages (mises à jour possibles).

Rappels :

- **Période d’inscription :**
du mercredi 16 novembre à 14h00 au dimanche 04 décembre 2022 à 23h00.
- **Candidats extérieurs individuels :** le montant des droits d’inscription (50 €/épreuve) est à régler au centre d’épreuves sous 3 jours à compter de la date de votre pré-inscription. Sinon, votre inscription ne sera pas validée.

1) Erreur « Formulaire incomplet »

Veillez vérifier que :

- ➔ Vous avez complété tous les champs demandés.
- ➔ Vous avez saisi entièrement votre numéro de sécurité sociale (15 chiffres) ?

Si nous ne réussissez pas à vous inscrire malgré ces vérifications, veuillez nous alerter en respectant les consignes indiquées au point 5 de ce document.

2) Erreur N° sécurité sociale

Le numéro de sécurité sociale nous permet de vérifier la cohérence des données avec les éléments suivants :

- Sexe
- Année de naissance
- Mois de naissance
- Numéro de département de naissance

Veillez vérifier que :

- ➔ Vous avez saisi ces éléments correctement.
- ➔ Vous avez saisi entièrement votre numéro de sécurité sociale (15 chiffres) ?

Si nous ne réussissez pas à vous inscrire malgré ces vérifications, veuillez nous alerter en respectant les consignes indiquées au point 5 de ce document.

3) N° d'inscrit CNED

Votre numéro d'inscrit CNED est demandé lors de votre inscription à nos épreuves.

Pour retrouver votre numéro d'inscrit CNED (*exemple : 110-P0-0165-0*) :

- ➔ Sur votre espace formation en ligne, cliquez sur votre profil (PRENOM NOM) en haut à droite de l'écran une fois connecté.
- ➔ Consultez des documents CNED concernant votre inscription, par exemple une attestation de formation.

Si la difficulté perdure concernant votre numéro d'inscrit CNED, veuillez nous alerter en respectant les consignes indiquées au point 5 de ce document.

4) Protection de vos données

Dans la mesure où la transmission de ces données (DCP- Données à Caractère Personnel) est une obligation légale prévue notamment par l'article L. 6113-8 du code du travail, les certificateurs n'ont pas, au titre du RGPD/ Règlement Général sur la Protection des Données, à recueillir le consentement des titulaires de certifications concernés avant de transmettre les données. Les informations recueillies sur le formulaire en ligne d'inscription aux épreuves sont enregistrées dans un fichier informatisé, géré par le service des épreuves, sous l'autorité de la présidente de l'UPPCSC, afin d'organiser les épreuves. Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : le gestionnaire des inscriptions du centre d'épreuves (et ses personnes-relais) que vous avez choisi; le service des épreuves UPPCTSC; France Compétences(www.francecompetences.fr) et la Caisse des Dépôts et des Consignations ; les financeurs publics de la formation continue. Les certificateurs ont l'obligation de transmettre des données exhaustives et probantes : certains éléments demandés lors de l'inscription permettent de vérifier la cohérence des données les unes avec les autres.

Si vous vous inscrivez à une ou plusieurs épreuves des certifications ASCA / Assistant de Comptabilité et d'Administration ou ASCOM / Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales, les données collectées seront communiqués également au CNED, co-certificateur(www.cned.fr).

Les données sont conservées pendant 5 ans et 6 mois (vous avez la possibilité d'obtenir une certification enregistrée au RNCP pendant 5 ans à partir de la date de jury du premier bloc de compétences obtenu).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données(consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le médiateur de l'UPPCTSC, délégué à la protection des données, en écrivant :

- par mail à accueil@union-prof.asso.fr,
- ou par courrier : UPPCTSC - le médiateur / délégué à la protection des données
21 Rue Croulebarbe - 75013 Paris.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL / Commission nationale de l'informatique et des libertés (en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-quelles-conditions-et-comment> ou par voie postale : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07).

5) Après avoir utilisé cette FAQ¹, vous ne réussissez pas à vous inscrire...

Si, après avoir lu et utilisé les conseils indiqués dans la FAQ¹, votre demande d'inscription n'aboutit pas : veuillez nous alerter en écrivant à accueil@union-prof.asso.fr, avec **obligatoirement** :

- Votre nom de naissance
- Votre prénom
- Votre date de naissance
- Votre numéro de téléphone
- La capture d'écran de la page qui pose problème

Nous vous répondrons dans les meilleurs délais possibles.

Nous vous souhaitons une bonne préparation de nos épreuves !

¹ FAQ : Frequently Asked Questions (« questions fréquemment posées »)